

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2023

AMÉLIORER L'ENCADREMENT DES CENTRES DE SANTÉ - (N° 856)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS42

présenté par
Mme Khattabi, rapporteure

ARTICLE 1ER QUATER

I. – À la deuxième phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« l'entrée en vigueur »

les mots :

« la promulgation ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.